



Observatoire ALOSE FEINTE DE MEDITERRANEE

• Captures d'aloses feintes par la pêche amateur (2022)



Voir l'analyse

Œuf — Larve — Aloson — **Alose**

0.82 Alose/h



ETAT

- Non défini
- Bon
- Moyen
- Mauvais

TENDANCE EVOLUTIVE

- Croissante
- Stagnante
- Décroissante
- Indéterminée

PLAGEPOMI 2022-2027

— Zone d'Action Prioritaire ALOSE FEINTE

Pêche amateur à la ligne



1. Résultats globaux

Depuis 2022, les données locales récoltées chaque année dans le cadre des suivis de la pêche amateur sont utilisés pour calculer des indicateurs locaux, destinés à suivre l'évolution de l'état de la population d'Aloses feintes de Méditerranée.

[Accéder à la page des indicateurs Alose](#)

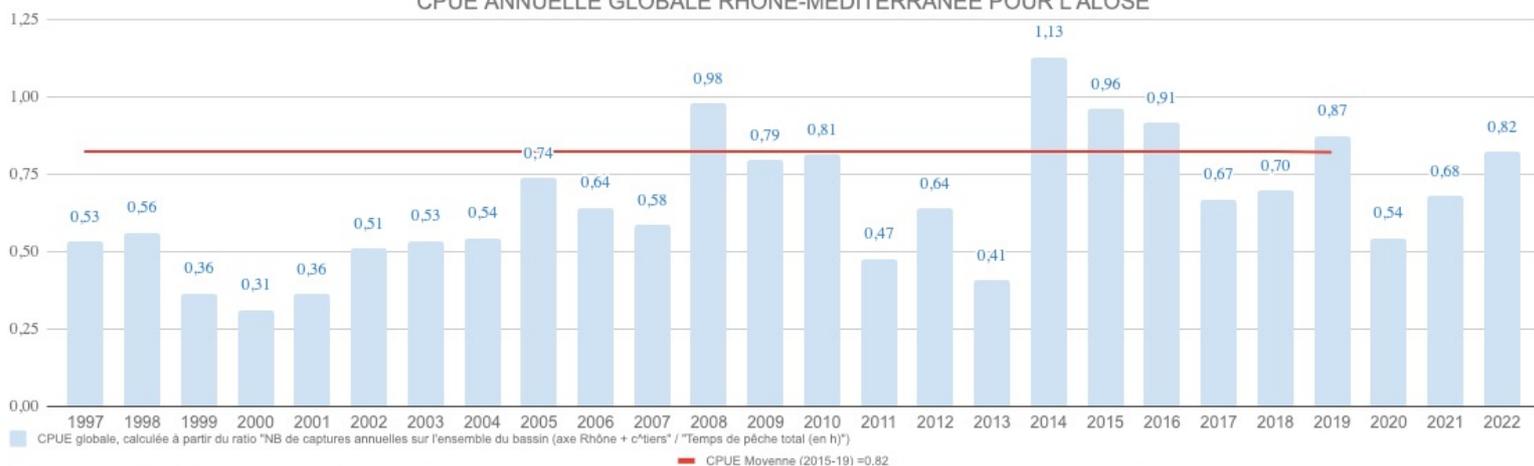


AVERTISSEMENT : CPUE = Captures Par Unité d'Effort : unité permettant d'exprimer un ratio "d'efficacité" de la pêche, correspondant à un nombre de captures par rapport à un temps de pêche. On l'exprime en aloses/h. Cette unité permet de comparer des sites de suivi possédant des temps de pêche différents.

La représentativité de ce descripteur par rapport à l'abondance de la population migrante dépend à la fois des conditions de pêche (hydrologie, météorologie...) et du comportement des pêcheurs (couverture du territoire, amélioration de leurs techniques et de leur efficacité par rapport au début de cette pêche assez récente, partages d'informations sur la présence des aloses via les forums et réseaux sociaux...). Par ailleurs, certains sites sont trop peu fréquentés pour interpréter leur CPUE. Enfin, l'interprétation de ce descripteur ne peut se faire indépendamment de celui du suivi de la reproduction (lien vers le suivi).

En 2022, les pêcheurs à la ligne ont déclaré **1085 captures** sur l'ensemble du bassin Rhône Méditerranée pour un effort de pêche de **1318 heures**, soit une CPUE globale de **0,82 aloses/heure**. On note ainsi une baisse notable de l'activité de pêche par rapport à la moyenne de l'ensemble du suivi (2792 heures en moyenne), en lien avec une baisse globale de la pratique de la pêche à l'Alose, malgré l'adhésion de nouveaux pêcheurs chaque année.

CPUE ANNUELLE GLOBALE RHÔNE-MEDITERRANEE POUR L'ALOSE



2. Résultats par site

2.1. RHÔNE ET AFFLUENTS

Sur l'ensemble du bassin, ce sont **958 aloses** qui ont été capturées, entre le 07 avril et le 19 juin. Ce chiffre s'approche ainsi de la moyenne de 1300 captures annuelles (moyenne de 1997 à 2021). Ces captures sont issues d'un effort de pêche de 1026 heures dont une majeure partie (800h) a été réalisée sur le deuxième étage, l'étage d'Avignon. La CPUE (Capture par unité d'effort) est alors de 0,93 aloses par heure, la moyenne de la CPUE sur les 25 dernières années étant de 0,72 aloses par heures. L'ensemble de ces descripteurs sont donc encourageants au regard des deux dernières années (*Figure 4*).

Néanmoins, la baisse progressive de la participation des pêcheurs met en évidence l'importance de poursuivre la sensibilisation, notamment par l'intermédiaire des acteurs locaux (FDPPMA, AAPPMA).

Sur l'étage 1 du Rhône, 19 aloses ont été capturées à l'issue d'un effort de pêche de 124 heures. La CPUE résultante est alors de 0.15 (CPUE moyenne = 0,52 alose/h). Ainsi, les captures ont été particulièrement rares sur ce secteur. Sur le site de Vallabrègues (109h de pêche pour 18 captures) ce résultat révèle une très faible capturabilité des aloses. La faible colonisation observée sur le Gardon est quant à elle très certainement imputable aux conditions hydrologiques printanières. En effet, l'attractivité de cet axe migratoire dépend des crues du Gardon et des surverses du barrage. Depuis le 1er janvier 2014, le débit réservé du barrage est de $107 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$ et s'accroît seulement si le débit du Rhône est supérieur à $1\,800 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$ (capacité de l'usine de Beaucaire).

Sur l'ensemble de l'étage 2, un effort de pêche de 800 heures a permis la capture de 845 aloses, soit une CPUE de 1,06. Ce résultat est en hausse par rapport aux deux dernières saisons et légèrement supérieur à la moyenne de la chronique (CPUE moyenne = 0,80 alose/h). L'effort de pêche s'est majoritairement concentré sur l'aval du barrage de Sauveterre (602h de pêche et 429 captures) et sur la Durance à l'aval du seuil 68 (176h de pêche et 380 captures)

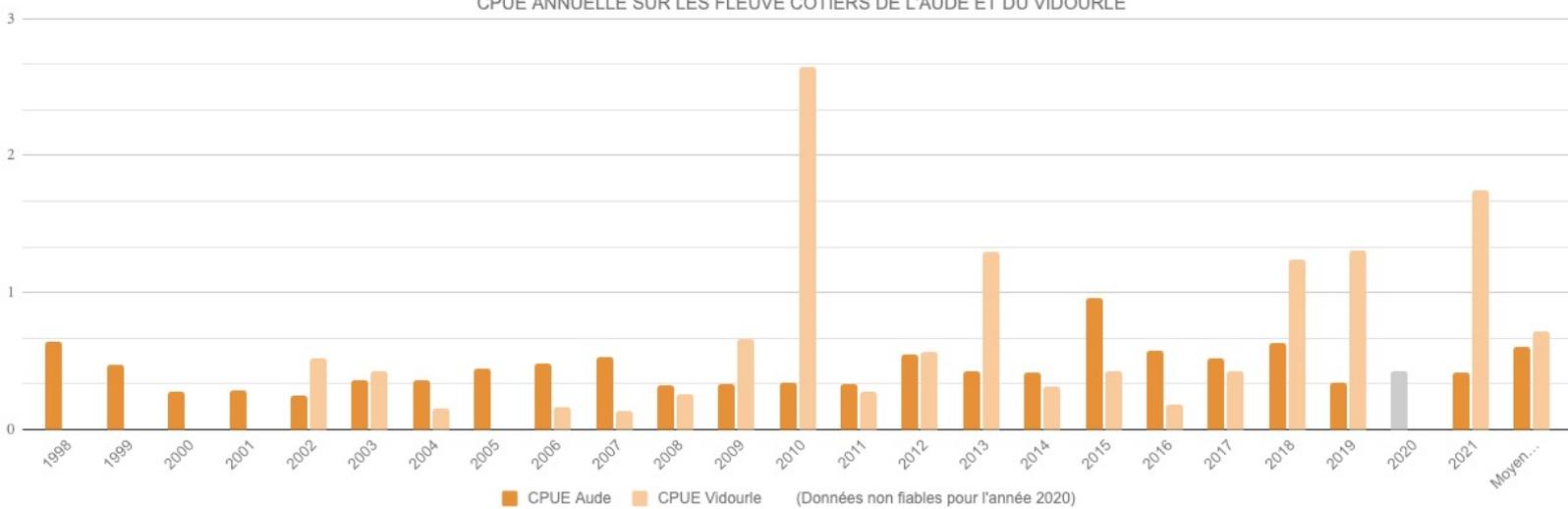
A partir de l'étage 3, les retours sont peu nombreux et l'effort de pêche est faible. C'est pourquoi l'analyse quantitative de ces données ne peut être conclusive. En 2022, seuls 2 pêcheurs de la Cèze ont retourné leurs carnets. L'effort de pêche de 10,5h concerne exclusivement le site de Chusclan et a permis la capture de 23 aloses, soit une CPUE de 2,19 aloses/h. Ces résultats, bien qu'issus d'un faible effort de pêche, reflètent une très bonne capturabilité des aloses en aval de l'ouvrage de Chusclan.

Sur l'étage 4, l'effort de pêche se répartit entre l'Ardèche, l'aval du barrage de Donzère et l'aval de l'usine-écluse de Bollène. Sur l'ensemble des sites fréquentés, 71 aloses ont été capturées en 92h de pêche, soit une CPUE globale de 0,77 (la moyenne de la chronique étant de 0,69). L'effort de pêche, assuré par 11 pêcheurs, est en hausse par rapport aux deux dernières années et concerne une variété de sites. Les données semblent donc indiquer **une colonisation significative de cet étage**.

Sur l'étage 5, en 2022, tout comme les années précédentes, aucun retour ne nous est parvenu.

2.2. FLEUVES CÔTIERS

CPUE ANNUELLE SUR LES FLEUVE COTIERS DE L'AUDE ET DU VIDOURLE



Sur l'Aude, 14 pêcheurs ont assuré un effort de pêche de 292h du 08 avril au 16 juin et capturé un total de 127 aloses. La CPUE est de 0,44 aloses/heure. Ce chiffre s'inscrit dans la moyenne des 24 années de suivi sur l'Aude et est égal à celui de 2021. Néanmoins, cette capturabilité reste faible aux vues des autres fleuves côtiers sur lesquels nous disposons de données.

Sur le Vidourle, 12 aloses ont été capturées en 17,5 heures, soit une CPUE de 0,69 aloses/heure. Ce résultat est très inférieur à l'année précédente. L'effort de pêche s'est réparti sur trois sites : Saint Laurent d'Aigouze, Marsillargues et Villetelle, sachant que ce dernier site n'a fait l'objet d'aucune capture. 12 aloses ont été capturées entre le 18 avril et le 19 mai 2022. Ce résultat interrompt nettement la tendance à la hausse observée depuis 2018. Ces résultats montrent une chute des captures et de la CPUE sur le Vidourle en 2022. Cependant, le faible effort de pêche assuré en 2022 (17,5 h réparties sur 3 sites) ne nous permet pas de conclure, ni sur l'intensité de la colonisation, ni sur la répartition spatiale des aloses le long de cet axe migratoire.

Informations sur les autres côtiers :

L'Hérault a fait l'objet de 3 retours de carnets révélant une bonne capturabilité des aloses sur le site de Bladier-Ricard, avec 40 aloses pêchées en 30h. L'effort de pêche reste faible mais croissant au regard des années précédentes. L'importante capturabilité en aval de l'ouvrage de Bladier-Ricard révèle ainsi une forte présence des aloses. Cette concentration de géniteurs pourrait alors s'expliquer par une difficulté à franchir l'ouvrage.

Quelques retours nous proviennent du **Tavignano en Corse**, sur lequel quelques captures nous ont été reportées (5 captures en 6,5 heures de pêche). Ces données, bien que peu nombreuses, nous apprennent que ce fleuve est colonisé chaque année.

Sur le Tech, pour la deuxième année consécutive, la présence de l'aloise est confirmée par la capture de quelques individus en aval du seuil d'Elne.

Sur l'Agly, aucune alose adulte n'a encore été capturée ou observée.

Sur la Têt, 11 aloses ont été capturées au droit des passages à gué situés sur le secteur aval du fleuve. Des informations de captures et d'observations rapportées depuis 2014 confirment maintenant la colonisation annuelle de cet axe sur lequel « l'enjeu alose » est d'ores et déjà pris en compte. En effet, des travaux effectués sur le secteur de Perpignan (2 ouvrages en 2022 et 1 prévu en 2024) permettront l'accès au linéaire amont jusqu'au seuil du Soler (20 km de la mer).

3. Protocole & modalités de calcul

Ce suivi est rendu possible par la mobilisation volontaire des pêcheurs amateurs à la ligne. Depuis plus de 20 ans, l'association MRM et certains de ses partenaires distribuent chaque année des carnets de capture aux pêcheurs qui souhaitent participer. Chaque pêcheur renseigne pour chaque sortie le site de pêche, le temps de pêche et le nombre d'aloses capturées, y compris en l'absence de capture.

Le calcul de la CPUE est basé sur le nombre d'aloses capturées par l'ensemble des pêcheurs sur un site donné durant la saison de pêche (avril à juillet selon les sites). Ce nombre est rapporté au nombre total d'heures de pêche de l'ensemble des pêcheurs, ce qui donne une capture par unité d'effort de pêche exprimée en nombre moyen d'aloses pêchées par heure.



4. Objectifs et stratégie de suivi

Le descripteur CPUE permet notamment, en complément du suivi de la reproduction, d'apporter des informations sur l'abondance de la population, sur la dynamique de colonisation du bassin et indirectement sur l'efficacité des travaux d'amélioration de la continuité. Il répond à l'orientation 3 du PLAGEPOMI qui vise à suivre l'évolution des populations à l'échelle du bassin.

Sur le Rhône, les données issues des différents sites de pêche sont regroupées en 5 étages, délimités par les grands aménagements hydroélectriques. Les points 1 (barrage de Beaucaire), 2 (barrage d'Avignon), 3 (barrage de Caderousse), 4 (barrage de Donzère) et 5 (barrage de Montélimar) présentés sur la carte en haut de page marquent les limites amont de chacun des étages de l'axe Rhône.

Sur les fleuves côtiers, seuls les pêcheurs de l'Aude aval et dans une moindre mesure du Vidourle transmettent une quantité exploitable de données. Les retours de carnets de captures sont toutefois indispensables au suivi sur les autres côtiers car ils apportent une information précieuse sur la présence d'aloses.



6. Rapports d'études

Axe Rhodanien :



Fleuves côtiers :



Observatoire



Partenaires financiers



Contexte et objectifs

